



## La station d'épuration sera enfin reconstruite

C'était l'orage du siècle. Environ, 120mm d'eau en deux heures dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 mai 2018. Sur ce bassin versant d'environ 900km<sup>2</sup>, l'eau est venue de Villers-Bocage, est passée par Montonvillers, a dévalé de Bertangles par le lieu-dit La Valléette avant de rejoindre Vaux-en-Amiénois. Sur son passage se trouvait la station d'épuration qui venait justement d'être entièrement rénovée par Amiens Métropole. Un marché de 706308,05€ notifié le 21 juillet à Ikos Hydra (groupe Lhotellier) pour la réalisation d'une station de type «filtres plantés de roseaux». Le soir de l'orage, la station était encore en période de mise au point. «Il y avait un lac d'environ trois cents mètres de long; le jeudi, l'eau coulait encore», se souvient le maire de Bertangles, Joseph Debart. Et depuis lors, la station d'épuration fonctionne «en mode dégradé». Par chance pour la collectivité, les travaux n'avaient pas encore été réceptionnés; «à quelques semaines près», précise Philippe Magnier, directeur général adjoint chargé des services techniques à Amiens Métropole. «Si un tel orage se reproduisait, la station serait à nouveau noyée.» Philippe Magnier, Amiens Métropole Du coup, c'est l'assurance de l'entreprise qui a dû prendre en charge la réparation. Manifestement, les discussions ont été longues puisque la solution vient seulement d'être

adoptée par le conseil d'Amiens Métropole du jeudi 13 février. «Nous avons choisi de procéder par voie d'avenant qui permet de régler l'achèvement du marché en cours et de commander de nouveaux travaux», a expliqué la vice-présidente, Colette Finet. Concrètement, l'entreprise encaisse la prime d'assurance et mène à bonne fin le chantier; mais la collectivité a commandé une série de travaux supplémentaires afin de protéger la station: les bassins seront relevés de 50 cm; le bassin le plus vulnérable sera déplacé afin de permettre l'écoulement des eaux de pluie; lesquelles seront guidées en bordure de la station. Une rallonge de 220193,81€ qui porte la totalité du marché à 926521,86€. Les travaux commencent la semaine prochaine. «Mais si un tel orage se reproduisait, la station serait à nouveau noyée», prévient déjà Philippe Magnier. Pour mémoire, la compétence érosion, ruissellement et coulée de boue est communale sur le territoire d'Amiens Métropole; et donc à Bertangles et Vaux-en-Amiénois. Cette compétence est intercommunale dans le Territoire Nord-Picardie (Villers-Bocage, Montonvillers...) où des études nombreuses et variées sont en cours. Bref, pourvu qu'il n'y ait pas de gros orages ce printemps cet été! Benoît Delespierre